

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LFP LUNDI 5 JUILLET 2021 – 14H30

Président : Vincent LABRUNE Date : Lundi 5 juillet 2021

Auteur : Arnaud ROUGER Référence : LFP-AG-20210705

### Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs

### Clubs professionnels de Ligue 1 Uber Eats

ANGERS (Saïd CHABANE), BORDEAUX (Frédéric LONGUEPEE), BREST (Pascal ROBERT, mandat), CLERMONT (Ahmet SHAEFER, Joël HAEFLIGER), LENS (Arnaud POUILLE, mandat), LILLE (représenté par NANTES), LORIENT (Arnaud TANGUY, mandat), LYON (Jean-Michel AULAS, Vincent PONSOT, Harry MOYAL), MARSEILLE (Frank Mc COURT, Jacques-Henri EYRAUD), METZ (Jean-Luc MULLER, Hélène SCHRUB), MONACO (Oleg PETROV, mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANTES (Samuele LANOE, mandat), NICE (Jean Pierre RIVERE), PARIS (Victoriano MELERO, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT, Didier PERRIN), RENNES (Olivier CLOAREC, mandat), SAINT-ETIENNE (Bernard CAÏAZZO, Jean-François SOUCASSE), STRASBOURG (Marc KELLER, Alain PLET), TROYES (représenté par REIMS)

#### Clubs professionnels de Ligue 2 BKT

AJ AJACCIO (Christian LECA), AMIENS (Yann KOMBOUARE, mandat), AUXERRE (Baptiste MALHERBE, mandat), BASTIA (Claude FERRANDI, Jérôme NEGRONI), CAEN (Pierre Antoine CAPTON), DIJON (représenté par STRASBOURG), DUNKERQUE (Jean-Pierre SCOUARNEC, Edwin PINDI), GRENOBLE (représenté par RODEZ), GUINGAMP (Laurent DEFAINS, mandat), LE HAVRE (Pierre WANTIEZ, mandat), NIORT (Eytan HANOUNA, mandat), NIMES (représenté par MONTPELLIER), PARIS FC (Pierre FERRACCI), RODEZ (Pierre-Olivier MURAT), US QUEVILLY ROUEN (Philippe BLOT, Arnaud SAINT-ANDRE), SOCHAUX (Benoit DELON, mandat), TOULOUSE (Olivier JAUBERT, mandat), VALENCIENNES (représenté par AC AJACCIO)

#### **Excusés**

NANCY, PAU

### Clubs de National - Statut Pro

CHATEAUROUX (Michel DENISOT), RED STAR (Patrice HADDAD), ORLEANS (Boris LUCE, mandat)

**SAFE**: José DIAS - **SNAAF**: Alain BELSOEUR - **UNECATEF**: Raymond DOMENECH - **UNFP**: Philippe PIAT- **FFF**: Jean-Michel AULAS, Harry MOYAL - **AMCFP**: Eric ROLLAND

### Membres du Conseil d'Administration: François MORINIERE

M. Noël LE GRAËT

MM. Vincent LABRUNE, Arnaud ROUGER, Sébastien CAZALI

ainsi que les représentants des clubs, des organisations représentées au CA de la LFP et les salariés de la LFP.

#### Assistent en partie

Alex GREEN, Managing Director Sport, Amazon



# 1 Ouverture de séance

Vincent LABRUNE ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, réunis physiquement, qu'il est heureux de retrouver après plusieurs mois de visioconférences.

# 2 Adoption des précédents procès-verbaux

L'Assemblée générale,

Adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2021.

# 3 Rapport moral

Arnaud ROUGER synthétise le rapport moral adressé aux participants préalablement à la réunion et comprenant trois parties :

- Les faits marquants de la saison
- Le projet de réformes à engager
- Un rapport d'activité détaillé.

Vincent LABRUNE complète en précisant les conditions dans lesquelles le projet de réforme sera mené avec 4 groupes de travail sur les sujets suivants :

- Valorisation du produit
- Arbitrage
- Dialogue social
- Gouvernance

Il conclut en précisant qu'il est important que les représentants des joueurs soient impliqués dans ces réformes et qu'il souhaite que Jérôme DUMOIS, Directeur de Cabinet de l'UNFP, coordonne les différents travaux.

Frank McCOURT intervient ensuite pour rappeler son engagement auprès de l'Olympique de Marseille ainsi que pour donner sa vision du développement de la Ligue 1 dans les prochaines années qui ne passera que par une réforme indispensable et, qu'à ce titre, il soutient les projets actuellement engagés.

L'Assemblée générale,

Adopte, à l'unanimité, le rapport moral 2020/2021.



# 4 Intervention d'Alex GREEN, Managing Director Sport chez Amazon

Alex GREEN intervient devant l'Assemblée Générale et, s'exprimant en français, présente Amazon et ses ambitions pour le football professionnel français.

Il décrit notamment la vision d'Amazon sur ce partenariat, et les raisons de son engagement auprès de la Ligue 1 et de la Ligue 2.

Il explique que ce partenariat était une opportunité unique et à un prix attractif, mais que cet investissement illustre la volonté de son groupe de faire « les choses pleinement » et avec la conviction que c'est la meilleure chose à faire pour ses clients.

Il rappelle que cet accord sur les trois prochaines saisons est le plus important en termes de volume qu'Amazon n'ait jamais signé dans le monde et que cela prouve à quel point Amazon croit à la qualité du football proposé et à la passion des fans en France. La Ligue 1 peut redevenir une des meilleures ligues d'Europe.

Il explique ensuite l'approche d'Amazon en termes de couverture éditoriale et fait référence à Roland-Garros sur Prime Vidéo comme l'exemple parfait du niveau de qualité de production et d'expérience qu'il souhaite proposer aux fans de Ligue 1 et de Ligue 2.

En raison des contraintes de temps, le début de la saison prochaine n'embarquera pas beaucoup d'innovations au démarrage. Mais, Amazon améliorera constamment la qualité des retransmissions et s'appuiera sur les feedbacks et les idées des clubs dans un esprit de coopération au service du football français.

Il précise qu'il est encore trop tôt pour parler de détails sur le prix de l'abonnement au service, mais que la ligne directrice d'Amazon sera d'offrir un large accès aux matchs et de valoriser la Lique 1 et la Lique 2 du mieux possible auprès de vos fans.

A ce propos, il rappelle qu'aujourd'hui, Prime Vidéo est disponible sur plusieurs centaines d'appareils, y compris les smartphones, tablettes, consoles de jeux Xbox et Playstation mais aussi l'ensemble des box internet des quatre opérateurs principaux en France. Sans parler d'une large liste de Smart TV, Apple TV, Fire TV et en ligne sur primevideo.com.

Enfin, Alex GREEN insiste sur l'importance d'agir en partenaires et que le succès de cette aventure résidera dans la capacité des clubs, de la LFP et d'Amazon « à avancer main dans la main ». L'objectif premier d'Amazon sera de montrer aux fans de football en France le meilleur de ce que les clubs pourront proposer sur le terrain.

# 5 Elections au Conseil d'Administration

Arnaud ROUGER rappelle que les élections sont prévues afin de pourvoir au remplacement de 3 postes vacants :

- Un représentant des clubs de Ligue 1 (remplacement de Laurent NICOLLIN)
- Un représentant des clubs de Ligue 2 (remplacement de Francis GRAILLE)
- Un membre indépendant (remplacement de Michel DENISOT)



Il indique par ailleurs que les nouvelles dispositions statutaires sont désormais applicables et que :

- Les candidatures ont été validées par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales ;
- Les voix pondérées seront appliquées pour l'élection des représentants des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2.

### L'Assemblée générale,

Après avoir entendu Saïd CHABANE expliquer qu'il retirait sa candidature,

Procède ensuite à l'élection des membres des postes vacants du Conseil d'Administration et enregistre les résultats suivants :

### Election d'un représentant des clubs de Ligue 1

Bernard CAIAZZO, élu à 94,44% des suffrages exprimés

### Election d'un représentant des clubs de Ligue 2

- Max MARTY, élu à 73,87% des suffrages exprimés
- Jean-Pierre SCOUARNEC, non-élu à 26,13% des suffrages exprimés

# Election d'un membre indépendant

- Karl OLIVE, élu à 100% des suffrages exprimés

# 6 Clôture

En clôture de l'Assemblée générale, Noël LE GRAËT fait un bilan de la saison écoulée à la FFF et exprime son soutien aux projets de réforme que la LFP souhaite conduire.

La séance est levée à 16h30.

Le Président Vincent LABRUNE